

## La démarche d'évaluation des Docobs



**Nathalie  
Lamande**  
*DREAL Occitanie*

## Evaluation des DOCOBs

Un dispositif théoriquement encadré par le Code l'Environnement (R414-18-5) :

- « Le comité de pilotage Natura 2000 suit la mise en oeuvre du document d'objectifs. A cette fin, la collectivité territoriale ou le groupement ou, à défaut, le service de l'Etat qui lui a été substitué lui soumet au moins tous les trois ans un rapport qui retrace les mesures mises en oeuvre et les difficultés rencontrées et indique, si nécessaire, les modifications du document de nature à favoriser la réalisation des objectifs qui ont présidé à la désignation du site, en tenant compte, notamment, de l'évolution des activités humaines sur le site »
- « Lorsqu'il apparaît que les objectifs qui ont présidé à la désignation du site n'ont pas été atteints ou ne sont pas susceptibles de l'être, le préfet ou, le cas échéant, le commandant de la zone terre met en révision le document d'objectifs et saisit le comité de pilotage à cette fin »

**....mais rarement mis en oeuvre**

## Evaluation des DOCOBs

### Proposition de démarche en Occitanie :

- Décision qu'une évaluation du DOCOB est nécessaire avant toute décision de sa révision
- l'évaluation doit être concluante sur la nécessité de réviser ou de mettre à jour le DOCOB
- En fonction des différentes organisations mises en place localement,
  - > l'évaluation peut être réalisée en interne (intégrée dans le budget d'animation et réalisée par l'animateur ou par un stagiaire)
  - > l'évaluation peut être sous-traitée à une structure extérieure (BE, association)
- Le coût d'une évaluation doit être raisonnable

## Evaluation des DOCOBs

### Objectifs de l'évaluation d'un DOCOB

- de faire une analyse du contenu du docob selon la grille élaborée par l'OFB (cf grille d'analyse élaborée par l'AFB)
- de faire un état des lieux écologique sommaire qui dresse un bilan des données existantes et des données nouvelles et résultats de suivis obtenus depuis l'élaboration
- de récapituler l'ensemble des actions mises en oeuvre,
- d'apprécier plus précisément l'impact des mesures,
- d'évaluer les évolutions du site (facteurs d'influence) a la fois au niveau écologique et socio-économique en lien avec l'ancien état des lieux écologique et socio-économique (s'interroger sur la hiérarchisation des enjeux),
- de formuler les enseignements de la gestion passée (suivi et amélioration de la connaissance du site)
- conclure sur la nécessité de mettre à jour le DOCOB ou de le réviser

=> **proposition de constitution d'un comité d'expert** qui accompagne la démarche et qui appuie notamment la partie analyse de l'état des lieux écologique

## Premier bilan

- Sur le choix interne/externe
- Sur les difficultés rencontrées :
  - compliqué pour l'animateur de prendre du recul
  - difficile de compiler toutes les données acquises et de faire le tri
  - difficile d'apprécier l'impact des mesures en l'absence d'indicateurs de suivi/évaluation proposés dans le docob
  - difficile de distinguer de ce qui relève de l'évaluation et d'une éventuelle révision
- Importance d'accompagner l'évaluation et de caler en amont avec l'animateur nos attentes